

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-2116 02362-2020 0430-2020_4_3-DE
Regu le 12/05/2020

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2020_4_3

L'an deux mille vingt, le jeudi 30 avril à 14 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en visioconférence, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 23 Avril 2020

Présents : 14

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 17

**Objet : Cotisations et adhésions
aux organismes publics**

Pouvoirs :

Monsieur BORRÉDON Richard a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame HITIER Marie-Christine a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORRÉDON Richard, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame BERTIN Nathalie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Madame GROLLEAU Rachel

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Aussi, elle participe financièrement à des services émanant d'autres collectivités.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Des enveloppes budgétaires ont été inscrites et votées au Budget Primitif 2020 pour son adhésion à des groupements de collectivités et associations.

Il est proposé d'individualiser celles-ci et d'inscrire chacune de ces participations aux articles correspondants.

Sur le compte 6281 Concours divers :

Association des Maires de France : 1 064.17 €
Association pour la mise en valeur des forêts du sud Charente : 80 €
ATD 16 - Assistance à maîtrise d'Ouvrage : 1€ par habitant soit 2 020 €
ATD 16 - AMO Voirie : 478 €
ATD 16 - Appui RGPD : 700,00 €
ATD 16 - Appui aux logiciels administration numérique : 1 800 €
ATD 16 - Signature électronique : 25 €
ATD 16 - Cimetière : 480 €
ATD 16 sur cotisation multi site : 629€
CAUE de la Charente : 121 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris : 175 €
Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonniere (CRCATB) : 10 €
Fondation du Patrimoine : 160 €
Groupement Départemental de lutte contre les nuisibles de la Charente : 90 €
Réseau Gérontologique - GRPA : 10 €

Sur le compte 6284 Redevance pour service rendu :

GrandAngoulême - Redevance spécial OM : 1 330 €

Sur le compte 62876 participations aux groupements :

GrandAngoulême - Service Conseil en Energie Partagé : 1 008 €
GrandAngoulême - Service ADS : 9 920.21€

AR PREFECTURE

016-211602362-20200430-2020.4.3-DE
Reçu le 12/05/2020

Sur le compte 65548 autres contributions :

ATD 16 - Volet numérique : 2 517 €

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente : 10 193.20 €

Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques : 700 €

Syndicat Mixte de la Fourrière : 2 020.95€

Sur le compte 65738 autres organismes publics :

F.S.L GIP Charente Solidarités : 730 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte d'inscrire chacune de ces participations aux articles correspondants.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/04/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

